

Affaires courantes

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Madame la Présidente, j'ai une autre pétition venant de Canadiens d'Iqaluit. C'est en fait un grand honneur pour moi de présenter celle-ci, après avoir passé une semaine dans cette partie du pays. Les pétitionnaires sont tout à fait opposés à la TPS. Ils veulent qu'on l'abandonne, car même si le gouvernement peut ne pas l'imposer sur les aliments, ils devront la payer pour le transport de tous les aliments qu'ils achètent.

En leur nom, nous demandons au Parlement de rejeter le projet de taxe sur les produits et services. Ce message vient d'un groupe de Canadiens que le gouvernement écouterait, je l'espère.

LES DROITS DES ENFANTS À NAÎTRE

M. David Bjornson (Selkirk): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter, au nom du député de Lisgar—Marquette, une pétition signée par 30 personnes et une autre pétition provenant de ma circonscription de Selkirk et signée par 40 personnes, qui demandent au Parlement d'adopter une loi qui protégera efficacement la vie de l'enfant non encore né, sans distinction de stades de développement.

Madame la Présidente, j'ai également l'honneur de présenter une pétition provenant de la section n° 6150 des Chevaliers de Colomb de ma circonscription de Selkirk et signée par 33 personnes qui demandent au Parlement d'adopter une loi qui protège la vie humaine depuis la conception jusqu'à la mort naturelle.

LA LOI 178

M. David Bjornson (Selkirk): Madame la Présidente, j'ai aussi l'honneur de présenter une pétition signée par 33 personnes de Oakbank, Dugald et Hazelridge, au Manitoba, qui demandent à la Chambre des communes et au Parlement d'adopter une résolution exhortant le gouverneur général en conseil à appliquer rigoureusement la Charte des droits et libertés en exerçant son pouvoir constitutionnel de désaveu contre la Loi 178 du Québec.

[Français]

OPPOSITION AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UNE TAXE SUR LES PRODUITS ET LES SERVICES

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter 31 pétitions, avec 2 464 signatures, qui viennent de la circonscription de Saint-Léonard et de la grande région de Montréal. Ces

2 464 signataires demandent que le Parlement rejette la nouvelle taxe sur les produits et services que le gouvernement veut imposer à partir de janvier 1991. Ils trouvent que cette taxe est régressive et injuste, et qu'elle occasionnera encore des problèmes aux contribuables canadiens.

Ces pétitionnaires, madame la Présidente, demandent justement au gouvernement d'écouter les Canadiens et de rejeter cette taxe immédiatement.

[Traduction]

LA LOI 178

M. Ken James (Sarnia—Lambton): Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le devoir et l'obligation de présenter aujourd'hui à la Chambre cette pétition certifiée correcte quant à la forme et au fond par le greffier des pétitions.

Les 70 signataires de ma circonscription de Sarnia—Lambton demandent au Parlement du Canada d'exhorter le gouverneur en conseil d'exercer son pouvoir constitutionnel de désaveu contre la Loi 178 du Québec qui viole, selon eux, la Charte canadienne des droits et libertés.

LES DROITS DES ENFANTS À NAÎTRE

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition dont les signataires prient humblement le Parlement du Canada d'adopter une mesure législative qui protégera la vie des enfants à naître.

• (1630)

Cela veut évidemment dire que le Parlement devra modifier, ou tenter de modifier, la Charte des droits et libertés afin de protéger la vie des enfants à naître en reconnaissant leur droit à la vie. C'est ce que les pétitionnaires nous demandent de faire. Je suis donc très heureux de présenter cette pétition signée par des habitants de Carleton—Charlotte.

VIA RAIL

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition signée par mes électeurs, qui s'opposent à la réduction des services de VIA Rail. Ils signalent que plusieurs localités rurales du Canada dépendent exclusivement des trains de voyageurs, qui revêtent aussi une importance capitale pour l'industrie touristique.